

Affaire n° 18-20251030

« Aménagement de la voie verte et touristique entre la RN3 et la Grande Ferme »
Approbation du plan de financement de l'opération
(DGA Grands Projets - Louis Boyer / Direction Développement durable – Olivier Voillequin)

Soumise au Conseil municipal
Séance du jeudi 30 octobre 2025

La commune du Tampon porte sur le secteur de Bourg-Murat le projet de création d'aménagement de la voie verte et touristique entre la RN3 et la Grande Ferme, dont l'objectif est de proposer une offre d'itinéraires sportifs et touristiques en adéquation avec les usages et les spécificités des activités.

Le projet prévoit la création d'un itinéraire cyclable (piétons, roller, skate, trottinette) par la **réalisation d'une voie verte et touristique entre la RN3 et la Grande Ferme d'une longueur de 2 645 ml - favorisant une liaison inter-quartiers depuis le chemin du Champ de Foire jusqu'à la route de Grande ferme, ainsi que l'aménagement de neufs kiosques et la mise en place de 4 bornes à vocation touristique, en invitant les visiteurs à s'informer sur les atouts touristiques du secteur de Bourg Murat, avec son parc du volcan, et la lecture des pitons, et des hauts lieux de paysages exceptionnels et identitaires de la Plaine des Cafres.**

Le projet peut émerger sur le programme FEDER-FSE+ 2021-2027. La Région Réunion a lancé dans son exercice 2024, l'appel à manifestation d'intérêt-Fiche - 4-6-1 "Aménagement et équipements de sites touristiques publics" permettant le financement du projet de création d'aménagement de la voie verte et touristique entre la RN3 et la Grande Ferme avec une participation financière à hauteur de 3 500 000,00 euros HT maximum.

L'aménagement d'une voie verte et touristique proposé dans le programme répond aux critères de cet AMI, qui soutient les créations d'aménagement et équipements de sites touristiques publiques, pistes cyclables, aires de stationnement dédiées au vélo ainsi que les aménagements de cheminements piétonniers inter-quartiers et toute autre réalisation favorisant les aménagements à vocation touristique, création de kiosques, de bornes d'information touristique, table de lecture des pitons et histoire des hauts de la Plaine des Cafres.

Les aménagements seront en rapport avec les projets touristiques des hauts.

Les travaux de l'opération **« Aménagement de la voie verte et touristique entre la RN3 et la Grande Ferme »** sont estimés en phase AVP à **4 105 417,00 € HT pour les travaux et 29 500,00 euros HT pour les études.**

Les crédits sont imputés sur le chapitre 23, article 2315.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt "Infrastructures cyclistes, développement des modes doux" au titre du Programme FEDER-FSE+ 2021-2027 aux fins de financer la réalisation de cette voie verte et touristique intégrant un cheminement en mode doux et de valider le dépôt de dossier de candidature correspondant,

- d'approuver le plan de financement de l'opération « Aménagement de la voie verte et touristique entre la RN3 et la Grande Ferme » qui se décompose comme suit :

DESIGNATION DES DEPENSES	MONTANT HT	FEDER Financement Maxi 3 500 000,00 €	Commune Financement 15%
Etudes	29 500,00	3 500 000,00 €	634 917,00 €
Travaux Lot n° 1 : VRD	3 420 222,00 €		
Travaux Lot n° 2 : Eclairage solaire	178 750,00 €		
Travaux Lot n° 3 : Kiosques et bornes d'information	506 445,00 €		
TOTAL HT	4 134 917,00 €	4 134 917,00 €	

- de valider la participation financière globale de la commune à hauteur de 634 917,00 € HT, en tant que maître d'ouvrage de l'opération en prenant en charge le différentiel entre les subventions réellement perçues et celles sollicitées pour les dépenses inéligibles.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Maire,